

NATIXIS INTEREPARGNE

Société Anonyme au capital de 8 890 784 euros
Siège social : 30, avenue Pierre Mendès France - 75013 PARIS
692 012 669 R.C.S. PARIS

Exercice social du 01/01/2019 au 31/12/2019
Comptes annuels approuvés par l'A.G.O. du 12 mai 2020

BILAN AU 31 DECEMBRE 2019 (en euros)

ACTIF	31/12/2019	31/12/2018
Caisse, banques centrales, CCP	304,39	498,95
Créances sur les établissements de crédit	203 814 314,92	181 254 575,26
Opérations avec la clientèle	-	247 701,88
Particip. et autres titres détenus à long terme	7 032 334,00	6 998 626,00
Immobilisations incorporelles	3 889 335,69	7 622 059,94
Immobilisations corporelles	3 782 823,46	3 710 362,11
Autres actifs	34 372 048,21	34 863 266,97
Comptes de régularisation	30 334 626,48	33 174 601,89
TOTAL ACTIF	283 225 787,15	267 871 693,00

HORS-BILAN	31/12/2019	31/12/2018
Engagements de garantie	150 000,00	150 000,00

PASSIF	31/12/2019	31/12/2018
Dettes envers les établissements de crédit	16 976 107,26	19 505 134,65
Opérations avec la clientèle	783 252,32	777 722,34
Autres passifs	25 076 333,00	27 031 338,36
Comptes de régularisation	190 069 183,29	171 251 642,31
Provisions pour risques et charges	5 522 217,84	5 513 713,25
Capitaux propres hors FRBG	44 798 693,44	43 792 142,09
- Capital souscrit	8 890 784,00	8 890 784,00
- Primes d'émission	17 683 995,81	17 683 995,81
- Réserves	889 078,40	889 078,40
- Report à nouveau	2 581,76	1 805,46
- Résultat de l'exercice	17 332 253,47	16 326 478,42
TOTAL PASSIF	283 225 787,15	267 871 693,00

COMPTE DE RESULTAT (en euros)	31/12/2019	31/12/2018
Intérêts et produits assimilés	4 759,17	26 913,82
Intérêts et charges assimilés	- 277 796,46	- 233 798,67
Revenu des titres à revenu variable	5 528 043,10	4 644 698,46
Commissions (produits)	106 891 793,95	103 100 561,83
Commissions (charges)	- 12 160 819,43	- 11 394 097,73
Gains ou pertes s/op. des portef. de plct et ass. ...	- 383 783,38	- 455 214,60
Autres produits d'exploitation bancaire	3 331 733,39	2 228 645,55
Autres charges d'exploitation bancaire	- 84 876,48	- 142 822,89
PRODUIT NET BANCAIRE	102 849 053,86	97 774 885,77
Charges générales d'exploitation	- 75 161 234,93	- 72 774 138,91
Dot. aux amort. et aux prov. s/immob. corp. et inc. ...	- 4 260 992,15	- 2 592 086,55
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	23 426 826,78	22 408 660,31
Coût du risque	- 201 283,04	- 145 680,82
RESULTAT D'EXPLOITATION	23 225 543,74	22 262 979,49
Gains ou pertes sur actifs immobilisés	1 508,33	- 26 540,48
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	23 227 052,07	22 236 439,01
Impôt sur les bénéfices	- 5 894 798,60	- 5 909 960,59
RESULTAT NET	17 332 253,47	16 326 478,42

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT.

PRESENTATION GENERALE DE L'ENTREPRISE. NATIXIS INTEREPARGNE est une Société Anonyme créée le 20/03/1969. Son capital social est de 8 890 784 euros et elle est détenue à 99,99 % par NATIXIS.

I - PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION. Les comptes annuels sont établis conformément aux principes comptables définis par le règlement ANC 2014-07 du 26/11/2014 relatif aux comptes des entreprises du secteur bancaire. NATIXIS INTEREPARGNE est consolidée par intégration globale par NATIXIS dont le siège social se situe au 30, avenue Pierre Mendès France - 75013 PARIS. Depuis le 01/01/2003, NATIXIS INTEREPARGNE est intégrée fiscalement à NATIXIS. **1.1. Créances et dettes.** Les créances et dettes sont reprises sous les rubriques des postes du bilan suivants : les créances et dettes sur les établissements de crédit ; les opérations avec la clientèle ; les autres actifs et autres passifs ; les comptes de régularisation ; elles sont enregistrées au bilan à leur valeur nominale. **Créances et dettes sur les établissements de crédit.** Les créances sur les établissements de crédit recouvrent les sommes en instance sur les comptes bancaires, correspondant aux opérations en cours de souscriptions et de rachats de parts de FCPE, à la date de l'arrêté comptable. **Créances sur la clientèle.** Jusqu'en 2018, les créances sur la clientèle correspondaient à l'encours de prêts Fructilibre. L'activité était gérée en extinction jusqu'à l'arrivée à échéance de l'intégralité des prêts qui est intervenue au cours de l'exercice 2019. **Créances clients, règles de provisionnement et de passage à perte.** Lorsqu'il survient un risque de non-recouvrement partiel ou total des créances, ou de non tenue des engagements des débiteurs dans une situation d'impayé, de dégradation de la situation financière ou de procédures contentieuses entre NATIXIS INTEREPARGNE et la contrepartie, les créances concernées sont déclassées en créances douteuses conformément aux dispositions du règlement CRC 2002-03 relatif au traitement comptable du risque de crédit. Des provisions pour dépréciation ou pour risques sont dotées au compte de résultat au poste « coût du risque », à hauteur de la perte probable. Ces provisions sont déterminées sur la base d'un examen individuel du dossier en tenant compte de l'analyse du risque, des garanties disponibles et de l'ancienneté de la créance ou de l'engagement. Les provisions sur créances douteuses couvrant des risques inscrits à l'actif du bilan sont affectées en déduction des actifs concernés. S'agissant des créances impayées de tenue de comptes ou de commissions de souscription, une provision pour dépréciation est déterminée sur la base d'un examen des créances dont l'ancienneté est supérieure à un an, ou dont le nombre d'impayés est supérieur ou égal à quatre factures. Le taux de dépréciation est appliqué en fonction de la situation de la créance, il peut être de 50 %, 75 %, ou 100 %. Par ailleurs, les factures impayées des clients en situation de redressement ou de liquidation judiciaire, ou dont le plan d'épargne est clos, sont dépréciées à

100 %. Dès que le caractère irrécouvrable des créances est confirmé, les encours concernés sont sortis des actifs par la contrepartie d'un compte de résultat « perte sur créance » classé au poste « coût du risque ». **1.2. Titres de participation.** Les titres de participation, correspondant à la filiale NATIXIS intertitres, figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition. Ils sont évalués individuellement au plus bas de leur valeur d'utilité à la date d'arrêté ou de leur coût d'acquisition. La valeur d'utilité à la date d'arrêté est déterminée en fonction de la quote-part de situation nette de NATIXIS intertitres au 31/12/2019. **1.3. Immobilisations corporelles et incorporelles.** Les immobilisations figurent dans les comptes à leur coût d'acquisition. Elles sont amorties sur leur durée d'utilisation, à l'exception du fonds de commerce provenant de l'apport de PLANEPAR A et des terrains qui ne sont pas amortis. Le fonds de commerce fait l'objet d'un test de dépréciation annuel. Les logiciels métier créés en interne sont inscrits à l'actif du bilan pour leur coût de développement qui regroupe des dépenses de prestataires externes et des frais liés au personnel directement affecté à leur développement. Pendant la phase de développement, ces dépenses sont enregistrées au compte d'immobilisations en cours, elles sont transférées dans le compte d'immobilisations à amortir dès que le projet est mis en service. En application du règlement CRC 2002-10 abrogé par l'ANC 2014-03 du 05/06/2014, lui-même modifié par le règlement ANC 2018-07 du 10/12/2018, relatif à l'amortissement et la dépréciation des actifs, la valeur brute des constructions a été ventilée par composants de durée d'amortissement propre à chaque élément. Les durées d'utilisation généralement retenues sont les suivantes : Logiciels : 1 an, Logiciels métier : 3 à 5 ans, Constructions selon les composants : Fondations : 40 ans, Façade : 20 ans, Couverture : 20 ans, Equipements techniques : 15 ans, Aménagements : 10 ans, Aménagements et installations : 10 ans, Matériel informatique : Gros matériel : 5 ans dégressif, Micro-informatique : 3 ans dégressif, Autres matériels et mobiliers : 5 à 10 ans. En 2019, l'estimation de certains projets informatiques immobilisés a été revue à la baisse et a donné lieu à une dotation complémentaire de 1 372 220,36 euros. **1.4. Provisions pour risques et charges.** Les provisions constituent des passifs dont l'échéance ou le montant est incertain. Leur comptabilisation est subordonnée à l'existence d'une obligation actuelle résultant d'un événement passé dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources et dont le montant peut être estimé de manière fiable. En application du règlement CRC 00-06 relatif aux passifs, les provisions pour risques et charges sont évaluées à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaires pour éteindre l'obligation actuelle à la date de clôture. Les provisions au passif autres que celles relatives aux engagements sociaux concernent principalement les provisions pour restructuration, pour litiges, amendes, pénalités et autres risques divers. Les mouvements de provisions pour risques et charges sont classés dans les rubriques auxquelles ils se rapportent : produit net bancaire, charges générales d'exploitation, ou coût du risque. **1.5. Engagements à long terme accordés aux salariés.** Les engagements à long terme accordés aux salariés comprennent : les indemnités de fin de carrière (IFC) ; les médailles du travail (MT). **Méthode d'évaluation.** La méthode d'évaluation actuarielle utilisée pour l'ensemble des métiers de NATIXIS est celle recommandée par la norme IAS 19 avantage du personnel, à savoir la méthode des unités de crédit projetées. L'application de cette méthode est basée sur l'étalement linéaire des droits entre l'entrée du bénéficiaire dans l'entreprise et le versement de la prestation. **Principales hypothèses retenues.** Année de référence des salaires : 2019 : Taux annuel d'actualisation : 0,55 % pour les IFC et 0,30 % pour les MT, Taux d'évolution annuelle des salaires : 2,28 % pour les cadres et non cadres, Tables de mortalité : tables générationnelles TGF05 et TGH05. **Provisionnement des passifs sociaux.** Concernant les IFC NATIXIS INTEREPARGNE a souscrit deux contrats de couverture : l'un auprès de PROSPERITE en 1997, et l'autre auprès de EPARINTER en 2017. Au 31/12/2019, l'engagement brut du passif social actualisé s'établit à 7 685 966 euros, il est couvert par des actifs distincts à hauteur de 36 326 euros par le contrat PROSPERITE et 3 262 111 euros par le contrat EPARINTER, et par une provision comptabilisée au bilan à hauteur de 2 409 411 euros. Le solde de l'engagement est constitué d'éléments non comptabilisables et relatifs au changement de régime restant à étaler dans le temps. Concernant les médailles du travail, le passif social actualisé au 31/12/2019 s'établit à 3 077 105 euros, il est entièrement couvert par une provision pour risque. **1.6. Coût du risque.** La rubrique coût du risque comprend les dotations nettes des reprises aux dépréciations et provisions pour risque de crédit, les pertes sur créances irrécouvrables et les récupérations sur créances amorties ainsi que des dotations et reprises de provisions pour autres risques. **1.7. Impôt sur les sociétés.** L'article 11 de la loi de finances 2017 a introduit une baisse du taux normal de l'impôt sur les sociétés pour toutes les entreprises à compter des exercices ouverts depuis le 01/01/2018. Au titre de l'exercice 2019, le taux normal de l'impôt sur les sociétés est fixé à 28 % dans la limite de 500 000 euros de bénéfice imposable et à 31 % au-delà de cette limite. A ces taux d'impôt sur les sociétés, s'ajoute une contribution sociale sur les bénéfices égale à 3,3 % assise sur l'impôt sur les sociétés (après application d'un abattement de 763 000 euros) instaurée en 2000. En outre, au titre du régime des sociétés mères et filiales, les dividendes reçus des sociétés dans lesquelles la participation est au moins égale à 5 % sont exonérés à hauteur de 95 %. **1.8. Rémunération des mandataires sociaux.** Le montant des rémunérations versées en 2019 aux membres des organes d'administration, de direction à raison de leur fonction s'élève à 37 800 euros au titre des jetons de présence. **1.9. Honoraires des Commissaires aux comptes.** Le montant des honoraires de Commissariat aux comptes figurant dans la lettre de mission relative à l'audit des comptes de l'exercice 2019 est de 57 950 euros, dont 30 535 euros pour MAZARS (arrêté des comptes et rapport relatif à la protection des avoirs) et 27 415 euros pour DELOITTE. **1.10. Compte personnel de formation.** Depuis le 01/01/2015, le compte personnel de formation s'est substitué au droit individuel à la formation (DIF). Il est alimenté à la fin de chaque année, en heures de formation, proportionnellement au temps de travail réalisé. Il est utilisable par tout salarié, tout au long de sa vie, pour suivre une formation qualifiante. **1.11. Composition du capital.** Le capital social de NATIXIS INTEREPARGNE est fixé à 8 890 784 euros, divisé en 555 674 actions de 16 euros chacune, entièrement libérées. **1.12. Effectif moyen.** Cadres, Exercice 2019 : 223, Exercice 2018 : 219, Employés, Exercice 2019 : 281, Exercice 2018 : 291, Total, Exercice 2019 : 504, Exercice 2018 : 510. **Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice 2019.** L'épidémie de pneumonie virale du Covid-19, qui s'étend notamment à l'Europe à partir de la Chine depuis janvier mais dont on ignore encore l'ampleur et la durée, fait peser un risque de retournement sévère. En particulier, les restrictions à la mobilité dans les zones touchées, l'impact manifeste sur les chaînes de valeur de l'interruption économique prolongée dans les zones impactées et la diffusion de la crise sanitaire au secteur des services (recettes touristiques, transport aérien, ventes locales...) devraient se traduire par un affaiblissement de la conjoncture au moins au premier semestre 2020. Il s'agit d'un événement postérieur à la clôture n'ayant pas eu d'impact sur les comptes au 31/12/2019, et qui pourrait avoir des impacts significatifs en 2020.

II - INFORMATIONS SUR LES POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT (en euros sauf indication contraire). Informations sur le bilan.

Immobilisations	Valeur brute au 31/12/2018	Aug.	Cessions, mises au rebut	Valeur brute au 31/12/2019
Immobilisations inc.	46 469 315,56	-	8,00	46 469 307,56
- Fonds commercial ...	2 921 284,63	-	-	2 921 284,63
- Logiciels	42 995 701,93	-	-	42 995 701,93
- Immob. inc. en cours	552 329,00	-	8,00	552 321,00
Immobilisations corp.	20 207 575,17	606 307,94	46 337,11	20 767 546,00
- Terrains	259 711,51	-	-	259 711,51
- Composants des constructions.....	4 246 173,91	-	-	4 246 173,91
- IAA	10 038 016,99	309 977,70	35 503,26	10 312 491,43
- Mat. et mob. de bur.	5 658 102,07	192 143,38	5 263,16	5 844 982,29
- Immobilisations corporelles en cours ..	5 570,69	104 186,86	5 570,69	104 186,86
TOTAL	66 676 890,73	606 307,94	46 345,11	67 236 853,56

Amortissements	Amort. au 31/12/2018	Dot. et prov. de l'exercice	Diminutions	Amort. au 31/12/2019
Immob. inc. : logiciels	38 847 255,62	3 732 716,25	-	42 579 971,87
Immob. corporelles ...	16 497 213,06	528 275,90	40 766,42	16 984 722,54
- Composants des constructions.....	3 424 944,14	57 814,44	-	3 482 758,58
- IAA	7 997 121,82	340 714,61	35 503,26	8 302 333,17
- Mat. et mob. de bur.	5 075 147,10	129 746,85	5 263,16	5 199 630,79
TOTAL	55 344 468,68	4 260 992,15	40 766,42	59 564 694,41

Titres de participation. Filiales et participations au 31/12/2019 - Informations financières. Renseignements détaillés. Filiales (détenues à plus de 50 %), NATIXIS INTERTITRES 30, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris, Capital : 380 800, Capitaux propres autres que le capital : 280 800, Pourcentage du capital détenu : 100,00 %, Chiffre d'affaires HT du dernier exercice clos : 52 335 439, Résultat du dernier exercice clos : 9 905 101, Dividendes encaissés au cours de l'exercice : 5 528 043. **Renseignements globaux.** Valeur comptable des titres détenus, Brute et Nette, Filiales, Françaises : 7 031 934, Montant des dividendes encaissés, Filiales, Françaises : 5 528 043.

Provisions inscrites au bilan	Montant début d'exer.	Dot. et reclasés	Reprises (*)	(*) dont utilisées	Montant fin d'exercice
Prov. pr risq. et ch.	5 513 713,25	726 533,78	718 029,19	553 462,34	5 522 217,84
- Produit net banc. :					
provisions sinistres ...	238 967,13	133 281,05	363 725,07	315 320,50	8 523,11
- Ch. gén. d'expl. :					
- Prov./passifs soc.	5 069 746,00	566 074,00	149 304,00	149 304,00	5 486 516,00
- Autres ch. d'expl.	205 000,12	27 178,73	205 000,12	88 837,84	27 178,73
Prov. pr dépréc. des cptes d'actifs : coût du risques : prov. créances clients	467 335,15	231 633,97	204 172,37	173 946,02	494 796,75
TOTAL	5 981 048,40	958 167,75	922 201,56	727 408,36	6 017 014,59

(*) Dont utilisés 79 %. **Evolution des capitaux propres et affectation du résultat de l'exercice précédent.** L'Assemblée Générale du 29/05/2019 statuant sur les comptes clos le 31/12/2018 a décidé de distribuer un dividende net par action de 29,38 euros.

Capitaux propres	Situation début d'exercice	Affectation du résultat de l'exercice précédent		Situation fin d'exercice
		Report à nouv.	Divid. payés	
Capital	8 890 784,00	-	-	8 890 784,00
Réserve légale	889 078,40	-	-	889 078,40
Prime d'émission	17 026 360,39	-	-	17 026 360,39
Boni de confusion	657 635,42	-	-	657 635,42
Report à nouveau	1 805,46	16 326 478,42	-16 325 702,12	2 581,76
TOTAL DES CAP. PROPRES	27 465 663,67	16 326 478,42	-16 325 702,12	27 466 439,97
Résul. de l'exercice ..	16 326 478,42	-	-	17 332 253,47
TOT. CAP. PROPRES (av. affect. du résul.)	43 792 142,09	-	-	44 798 693,44

Etat des échéances des créances	Montant	Jusqu'à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans	A plus de 5 ans
Caisses, bq. centrales, CCP : caisses.. Créa. et dettes envers les éta de crédit : cptes courants NATIXIS	203 814 314,92	203 814 314,92	-	-	-
Autres actifs : - Dépôts au fds de garantie des dépôts	1 673 428,34	-	1 630 450,99	42 977,35	-
- Divers dépôts et cautio.	7 601,91	-	-	7 601,91	-
- Créa. clients et cptes ratt.	15 776 511,03	12 697 219,80	1 250 761,79	1 728 555,99	99 973,45
- Aut. débiteurs Comptes de régularisation : - Produits à recevoir	16 914 506,93	16 914 506,93	-	-	-
- Ch. const. d'avance.....	899 474,49	899 474,49	-	-	-
- Régul. - cptes techniques.....	16 976 164,99	16 976 164,99	-	-	-

Détail des créances clients et comptes rattachés. Créances clients sains : 15 548 104,04, Créances clients douteux : 723 203,74, Provision créances douteuses : - 494 796,75, Total : 15 776 511,03. **Détail des produits à recevoir.**

Commissions : 10 168 098,00, Autres produits d'exploitation : 2 290 889,00, Total : 12 458 987,00.

Etat des échéances des dettes	Montant	Jusqu'à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans
Dettes envers les éta de crédit : cptes cour. NATIXIS... Opérations avec la clientèle : compte courant bloqué	16 976 107,26	16 976 107,26	-	-
Autres passifs : - Fourn. et cptes rattachés	783 252,32	-	97 245,96	686 006,36
- Dettes fiscales et sociales ...	1 227 519,07	1 227 519,07	-	-
- Autres dettes.....	17 588 496,82	17 588 496,82	-	-
Comptes de régularisation : - Charges à payer.....	6 260 317,11	6 260 317,11	-	-
- Régul. - cptes techniques	8 048 966,00	8 048 966,00	-	-
	182 020 217,29	182 020 217,29	-	-

Détail des charges à payer. Dettes fiscales et sociales : 1 000 470,00, Dettes d'exploitation : 7 048 496,00, Total : 8 048 966,00. **Informations sur le compte de résultat. Produit net bancaire.** Total du produit net bancaire, 2019 : 102 849 053,86, 2018 : 97 774 885,77, Intérêts et produits assimilés, Sur opérations avec les EDC, 2019 : 38,61, 2018 : 2,05, Sur opérations avec la clientèle, 2019 : 4 720,56, 2018 : 26 911,77, Intérêts et charges assimilées, Sur opérations avec les EDC, 2019 : - 277 796,46, 2018 : - 233 798,67, Revenus des titres à revenu variable, Revenus des titres de participation, 2019 : 5 528 043,10, 2018 : 4 644 698,46, Commissions (produits), Prestations de services, 2019 : 106 891 793,95, 2018 : 103 100 561,83, Commissions (charges), Prestations de services, 2019 : - 12 160 819,43, 2018 : - 11 394 097,73, Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés, 2019 : - 383 783,38, 2018 : - 455 214,60, Autres produits d'exploitation bancaire, Autres produits divers d'exploitation, 2019 : 3 331 733,39, 2018 : 2 228 645,55, Autres charges d'exploitation bancaire, Charges et produits inhabituels, 2019 : - 84 876,48, 2018 : - 142 823,45, Autres charges diverses d'exploitation, 2018 : 0,56. **Charges générales d'exploitation.** Total des charges générales d'exploitation, 2019 : 75 161 234,93, 2018 : 72 774 138,91, Charges de personnel, Salaires et traitements, 2019 : 23 290 565,06, 2018 : 22 318 990,80, Charges sociales, taxes sur rémunérations, 2019 : 14 724 108,27, 2018 : 15 406 200,50, Autres charges de personnel, 2019 : 6 543 681,24, 2018 : 5 788 546,74, Impôts et taxes, Taxe foncière, 2019 : 75 962,00, 2018 : 78 176,00, CET, 2019 : 1 075 855,60, 2018 : 1 072 841,19, Organic, 2019 : 137 921,00, 2018 : 129 768,00, Autres taxes, 2019 : 163 514,41, 2018 : 155 855,91, Services extérieurs, Locations, 2019 : 151 686,60, 2018 : 685 802,66, Services extérieurs fournis par des sociétés du groupe, 2019 : 18 158 675,08, 2018 : 16 355 063,85, Autres services extérieurs, 2019 : 10 839 265,67, 2018 : 10 782 893,26. **Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations corporelles et incorporelles.** Total des dotations, 2019 : 4 260 992,15, 2018 : 2 592 086,55, Dotations aux amortissements immobilisations incorporelles, 2019 : 3 732 716,25, 2018 : 2 145 100,28, Dotations aux amortissements immobilisations corporelles, 2019 : 528 275,90, 2018 : 446 986,27. **Coût du risque.** Total coût du risque, 2019 : 201 283,04, 2018 : 145 680,82, Dotations aux provisions, 2019 : 231 633,97, 2018 : 122 798,12, Reprises sur provisions, 2019 : - 204 172,37, 2018 : - 140 254,96, Créances irrécouvrables, 2019 : 173 946,02, 2018 : 163 137,66, Récupération sur créances amorties, 2019 : - 124,58. **Gains ou pertes sur actifs immobilisés.** Total des gains ou pertes sur actifs immobilisés et Plus ou moins-value nette comptable des immobilisations, 2019 : 1 508,33, 2018 : - 26 540,48. **Impôt sur les bénéfices.** Total de l'impôt, 2019 : 5 902 629,19, 2018 : 5 909 960,59, Impôt au taux de 28 %, 2019 et 2018 : 140 000,00, Impôt au taux de 33,33 %, 2019 : 5 673 860,05, 2018 : 5 666 353,87, Contribution sociale sur les bénéfices, 2019 : 166 678,38, 2018 : 166 430,68, Crédits d'impôts (crédit impôt famille et mécénat), 2019 : - 77 909,24, 2018 : - 62 823,96.

Eléments relevant du bilan et du compte de résultat avec les entreprises liées (en Keuros)	Mont. concernant les entreprises	
	Liées	Avec lesquelles la société a un lien de particip.
Bilan - actif :		
- Créances sur les établissements de crédit	186 303	-
- Particip. et autres titres détenus à long terme	-	7 032
- Autres actifs.....	100	-
- Comptes de régularisations.....	12 427	-
Bilan-passif :		
- Dettes envers les établissements de crédit	16 976	-
- Autres passifs	692	-
- Comptes de régularisations.....	2 473	-
Résultat - produits :		
- Revenu des titres à revenu variable.....	-	5 528
- Commissions.....	40 935	-
- Autres produits d'exploitation bancaire	2 715	-
Résultat - charges :		
- Intérêts et charges assimilés.....	139	-
- Frais de personnel refacturés.....	- 383	-
- Sces extérieurs fournis par des stés du groupe..	18 159	-
- Commissions.....	11 553	-

Sous les rubriques entreprises liées et entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation ne sont retenues que les sociétés entrant dans le périmètre de consolidation de NATIXIS.

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2019. L'Assemblée Générale, suivant la proposition du Conseil d'administration, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, d'un montant de 17 332 253,47 euros, de la manière suivante : Bénéfice de l'exercice : 17 332 253,47 euros, Auquel s'ajoute le report à nouveau antérieur : 2 581,76 euros, Pour former un bénéfice distribuable de : 17 334 835,23 euros, A titre de dividendes aux actionnaires : 17 331 472,06 euros, soit 31,19 euros par action. Le solde : 3 363,17 euros. En totalité au compte « report à nouveau » qui s'élève ainsi à 3 363,17 euros.

EXTRAIT DU RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS (Exercice clos le 31/12/2019). Opinion. En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société NATIXIS INTEREPARGNE relatifs à l'exercice clos le 31/12/2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 24/03/2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19. Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice. **Fondement de**

L'opinion. Référentiel d'audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. **Indépendance.** Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes. **Justification des appréciations.** En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes. Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément. **Vérifications spécifiques.** Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires. **Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.** Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration arrêté le 24/03/2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêtés des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes. **Informations relatives au gouvernement d'entreprise.** Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce. **Autres informations.** En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion. **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels.** Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité. Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Paris - La Défense, le 27 avril 2020, Les Commissaires aux comptes, MAZARS : Charles de BOISRIOU ; DELOITTE & ASSOCIES : Anne-Elisabeth PANNIER.
Le rapport de gestion est tenu à la disposition du public à l'adresse du siège social : 30, avenue Pierre Mendès France - 75013 PARIS.